



Pour information  
de la part de Guy NAVEL

Guy NAVEL

Conseiller Général du Canton de Verdun-Est  
Président de la CODECOM du Val de Meuse  
et de la Vallée de la Dieue  
Moulin - Route de Dieue  
55320 SOMMEDIÈUE  
Tél. : 03 29 87 77 67 - fax : 03 29 87 76 77

Monsieur Christian NAMY  
Président du Conseil Général  
De la Meuse  
Hôtel du Département  
55000 BAR LE DUC

Réf. : GN/SL

Objet : dossier Madine

Sommedieue, le 25 août 2006

Monsieur le Président,

J'avais, au cours d'une précédente réunion plénière de l'Assemblée Départementale, appelé votre attention et celle de votre majorité, sur la chance historique que constituait le transfert de la gestion, animation, orientation du dossier de la base touristique de Madine au Conseil Régional de Lorraine. Ceci devait amener inévitablement le Conseil Général de la Meuse à adopter une position claire sur le devenir du site et les conditions de sa reprise par la collectivité régionale.

Il semblait alors aux élus départementaux du Groupe de Gauche, comme à d'autres, qu'il était inutile, si ce n'est inopportun, de multiplier les conditions techniques et politiques du transfert de gestion et de pilotage de ce site à la Région Lorraine.

Je regrette, ainsi que mes collègues, que cette appréciation frappée du bon sens et totalement dénuée de connotations partisans n'aient pu être comprises et surtout prises en compte au cours de la session du 13 juillet à laquelle je n'ai pu directement apporter ma contribution personnelle.

Je demeure intimement convaincu, rejoint en ce sens par les membres du Groupe de Gauche, que ce dossier sensible et éminemment important pour le devenir de notre territoire doit être remis à l'ordre du jour de notre Assemblée avec un seul objectif : transférer positivement la maîtrise d'ouvrage du développement du site de Madine par le Conseil Régional de Lorraine. Cela doit se faire en appelant et en favorisant la création d'une structure partenariale pilotée par la collectivité régionale au sein de laquelle celle-ci aura la responsabilité pleine et entière de son projet, de ses réalisations tout en étant comptable devant le contribuable lorrain et donc meusien des résultats obtenus de part les investissements décidés, de part le fonctionnement « revisité » et amélioré.

Compte tenu de l'argumentaire développé ci-dessus, en tenant compte de l'impact que ce dossier a dans le grand public mais aussi de l'urgence à arrêter une véritable posture d'avenir pour ce site qui le mérite dans le paysage lorrain, il nous apparaît essentiel et urgent de convoquer une session plénière uniquement consacrée à ce dossier afin de se prononcer sur la meilleure option possible pour le département de la Meuse en dehors de toute considération individuelle ou partisane.

Vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous accorderez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Guy NAVEL